

Réunion du Conseil communautaire

La ZAC de la Turquerie pointe le bout du nez

En un peu plus d'une heure chrono, les élus de Cap Calais ont épuisé l'ordre du jour, réunion de port 2015 à Boulogne oblige.

Pour les élus du Calaisis, leur présence à ce rendez-vous en terres boulonnaises se justifie d'autant plus que la communauté d'agglomération rendra son cahier d'acteur pour le projet de port 2015 le 5 novembre prochain à Coquelles, en présence de Paul Watkins, le président du Dover District Council, équivalent outre-Manche de la communauté d'agglomération du Calaisis : « *Ainsi, il sera clairement signifié que nos deux ports jumeaux doivent se développer ensemble* », dit Philippe Blet. *Que l'un ne peut être en retard par rapport à l'autre. Que nous n'avons des intérêts communs dans nos projets respectifs de développement portuaire* ».

Les précisions de Peron

Gros morceau de la réunion d'hier soir, la communication du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la CAC entre 2001 et 2007 (lire plus bas) a suscité une mise au point de Serge Peron, déjà en poste lors de cette mandature, sur les près de 9 millions d'euros pointés du



Les élus communautaires ont inauguré hier leurs acquisitions sur la ZAC de la Turquerie.

doigt par le rapport : « *La loi Chevènement de 1999 était beaucoup plus souple jusqu'en 2004, quand nous avons déjà effectué ces transferts de charges. Rien n'a été fait en douce. Après 2004, les textes ont été beaucoup plus restrictifs* », assure le maire de Marck qui regrette que ce rapport n'en tienne pas compte

dans ses conclusions.

« *Nous prenons acte* », a noté Philippe Blet qui se félicite d'avoir « *remis à flot la maison* » après avoir récupéré des « *finances exsangues* ». Il a promis « *de tenir compte des remarques du rapport dans les prochaines décisions communautaires et notamment lors des éventuels transferts de*

compétences ». Et le président manifeste le désir d'ouvrir le champ de certaines de ces compétences notamment dans le domaine du traitement des ordures ménagères : « *Le quartier du Pont-du-Leu est symptomatique : le matin à la même heure, on peut avoir trois camions-poubelles qui font demi-tour au même en-*

droit, c'est absurde ». Il souhaite avancer vers des aménagements qui seraient « *gagnant-gagnant* » pour la communauté d'agglomérations comme pour les communes : « *Il n'est pas question que les uns se face du beurre sur les dos des autres* ».

Du terrain

Petit symbole des projets de développements à venir, les élus communautaires ont acté hier soir l'achat des premiers hectares sur la zone de la Turquerie. 51 hectares sur les 160 possibles. « *Nous pourrions ainsi envoyer un message clair aux entreprises et aux aménageurs : "Venez sur notre territoire, nous sommes en capacité de vous accueillir"* » avance Philippe Blet. Le coût de cette opération se monte à 725 660 euros.

Pour autant le président de la communauté d'agglomération reste prudent sur l'avenir, avec la suppression proche de la taxe professionnelle qui représente 70 % des recettes, soit jusque-là 36 millions d'euros et 27 millions reversés aux communes. Le projet de loi Marleix, qui modifie l'organisation des intercommunalités, le turlupine aussi.

Jean-François DUQUENE
Vos réactions sur www.nordlittoral.fr